

Réf: Dossier 482145

Avis de constitution

SOCIETE « NOGOMAN »

Siège Abidjan Cocody Cités des arts, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOGOMAN »

Objet : -Le développement, l'exploitation et la commercialisation d'une plateforme numérique permettant la mise en relation de travailleurs temporaires, d'employeurs dans tous domaines, de transporteurs et de clients finaux de produits agricoles.

-Toutes activités annexes ou connexes permettant de développer ou soutenir ce service numérique, y compris le conseil, la formation, l'assistance technique et la gestion de communauté ou de réseau.

Capital 3,200,000 F CFA divisé en (320.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 320 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Cités des arts, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme TAGNON DAOUA MICHELE OLGA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00620 du 03/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

